

## STRATÉGIE

# Accompagner la montée en gamme des Côtes de Provence, la filière s'engage

L'AOC Côtes de Provence connaît une période de croissance sans précédent. Forte d'une demande toujours plus importante à l'export, l'appellation a connu une rapide évolution de son positionnement, de sa structure de commercialisation et de ses prix. Mais la montée en gamme, ce n'est pas uniquement défini par le prix !

### Deux journées collectives de travail et de réflexion

Pour mieux accompagner cette montée en gamme, le Président du Syndicat des Côtes de Provence Eric Pastorino et le Président du CIVP Jean-Jacques Bréban ont souhaité réunir les acteurs de l'AOC pour réfléchir collectivement à l'avenir de la premiumisation pour les Côtes de Provence. Le CIVP a ainsi organisé avec l'agence Sowine deux journées de travail et de réflexion qui ont réuni plus de 90 vignerons et négociants du vignoble.

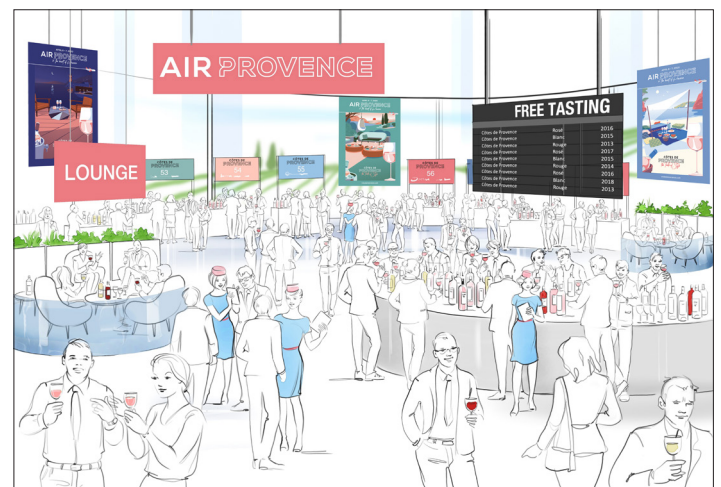
Ces deux journées ont abouti à la définition de leviers d'actions pour les années à venir autour d'une stratégie claire : être les meilleurs dans tous les aspects du produit : qualité, image, environnement...

Le plan d'action regroupe 18 propositions organisées en trois axes :

- La gouvernance de la premiumisation identifiant les évolutions possibles du cadre collectif pour aller vers plus d'excellence : cahier des charges, certification environnement, protection de l'origine Provence...
- « L'académie du premium » qui se concentre sur les formations à développer dans le vignoble pour disposer de compétences à la hauteur des enjeux à venir
- La communication à 3 à 5 ans orientée vers la premiumisation des actions mises en œuvre, une meilleure synergie entre les actions collectives et privées et aussi l'utilisation plus forte de l'œnotourisme comme vecteur de communication.

### AIR PROVENCE, 6 et 7 avril 2020

L'une des premières mises en œuvre concrètes de ce plan d'action, est la création par le CIVP accompagné de l'agence SOWINE, d'un grand événement professionnel **AIR PROVENCE** les 6 et 7 avril 2020. Un voyage embarquant les professionnels nationaux et internationaux au cœur de la Provence avec des parcours découvertes "à la carte", des temps de rencontres et d'échanges avec le vignoble pour une immersion et expérience exclusives.



### LES VINS DE PROVENCE

Les Vins de Provence regroupent trois appellations d'origine contrôlée s'étendant sur près de 200 km, entre la Méditerranée et les Alpes, à travers les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et une commune des Alpes-Maritimes : l'AOC Côtes de Provence, l'AOC Coteaux d'Aix-en-Provence et l'AOC Coteaux Varois en Provence. Celles-ci, fédérées au sein du Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP), rassemblent 486 caves particulières, 63 caves coopératives ainsi qu'une centaine de sociétés de négoce. En 2018, elles ont produit l'équivalent d'environ 165 millions de bouteilles en rouge (6 %), en blanc (4 %) mais surtout en rosé (90 %), spécialité historique des Vins de Provence.